

Esplanade : la commission d'enquête rend un avis favorable sur le projet

L'enquête publique relative au projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade et à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) a été menée par la Ville de Grenoble entre le 17 février et le 21 mars 2025. La commission d'enquête a rendu un avis favorable et reconnaît le caractère d'intérêt général du projet. Elle ne formule aucune réserve et émet une seule recommandation que la Ville confirme suivre.

Le quartier de l'Esplanade s'apprête à faire peau neuve. Pensé comme un ensemble cohérent, de Saint-Martin-le-Vinoux à la Porte de France, le projet Esplanade vise à créer de vastes espaces paysagers, à produire du logement diversifié, et à valoriser le patrimoine historique présent sur le secteur, au pied de la Bastille. En son cœur, la Grande Esplanade sera la première brique du projet.

L'avis de la commission d'enquête vient confirmer toute la pertinence de ce projet d'intérêt général et permet de poursuivre sereinement sa mise en œuvre.

Esplanade vers un nouvel espace de détente



Deux délibérations de la Ville et de la Métropole sont désormais prévues au printemps pour, sur la base de cet avis favorable, approuver la déclaration de projet au sens des articles L.126-1 du Code de l'Environnement et L.153-54 du Code de l'Urbanisme portant sur l'intérêt général du projet de réaménagement de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade, et emportant mise en compatibilité du PLUi.

Les travaux de réaménagement et de végétalisation de cet espace historique pourront ensuite débiter sur la Grande Esplanade puis le Boulevard de l'Esplanade, pour proposer d'ici 2027 un nouvel espace public convivial en entrée de centre-ville.

Parc urbain de 3 hectares, apportant de la fraîcheur et permettant d'adapter la ville au changement climatique, la Grande Esplanade pourra continuer d'accueillir de grands événements ponctuellement, dont la Foire des Rameaux, mais aussi diverses activités de loisirs tout au long de l'année, préservant ainsi son caractère festif. [Plus d'informations sur grenoble.fr](https://www.grenoble.fr).

La Ville indique que le plan guide et le permis d'aménager du projet respectent déjà la seule recommandation formulée par la commission d'enquête, qui préconise de ne tracer aucune piste cyclable sur le boulevard de l'Esplanade. Elle sollicitera la Métropole pour que la liaison de transit cyclable entre Saint-Martin-le-Vinoux et la porte de France puisse être étudiée et réalisée sous forme d'aménagement séparé dans les meilleurs délais sur la route de Lyon, conformément aux observations de la commission d'enquête et au schéma directeur cyclable du SMMAG.

CHIFFRES CLÉS

- ▶ **9,4 millions €** d'investissement sur la Grande Esplanade et le boulevard.
- ▶ **15 000** habitantes et habitants dans un rayon de 15 minutes à pied et 200 000 à 15 minutes à vélo.
- ▶ **220** arbres préservés.
- ▶ **1,56** hectare désimperméabilisé.
- ▶ Une zone à **20 km/h** pour une circulation apaisée sur le boulevard de l'Esplanade



© Ville de Grenoble